

L'Unité de **Gestion Vilaine** Aval d'Eaux & **Vilaine**























Le territoire



Le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Aval est situé au sud du bassin versant de la Vilaine. Il s'étend sur une superficie de 900 km², soit 8 % du bassin versant de la Vilaine.

4 EPCI situés sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Aval, ont transféré leurs compétences Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) et associées à Eaux & Vilaine : REDON Agglomération, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.



68 844 HABITANTS

répartis sur 2 régions, 3 départements, 4 EPCI, 49 communes









60% de Surface Agricole Utile (SAU)



2 SITES

Marais de Vilaine Estuaire et Baie de Vilaine



Des actions pour préserver et améliorer la ressource en eau.

Notre stratégie

Eaux & Vilaine réalise des travaux de restauration des **milieux aquatiques**, de plantation du **bocage**, et porte également des actions auprès de la **profession agricole**, en coordination avec des **maîtrises d'ouvrage agricoles associées** pour accompagner l'évolution des pratiques.

Eaux & Vilaine concentre ses interventions sur des masses d'eau jugées prioritaires en garantissant une approche globale et transversale sur les projets.

Aussi, le travail des équipes vise à faciliter l'intégration des enjeux de l'eau dans l'ensemble des politiques publiques et contribue à adapter notre territoire aux effets du changement climatique.

L'atteinte de ces objectifs est cependant en partie conditionnée à l'arrêt de toute nouvelle dégradation sur l'eau et les milieux.









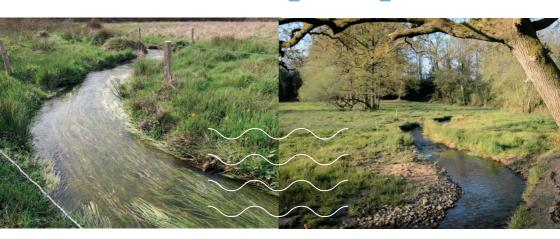
Le contrat terfitofial de bassin versant 2023-2025

8 M€
Montant
du programme
d'actions inscrites au
contrat territorial
2023-2025 de
I'UGVA.

Le contrat territorial de bassin versant 2023-2025 est un programme d'actions pluriannuel soutenu financièrement par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne, la Région Pays de la Loire les Départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.



>>> La restauration des milieux aquatiques



Actions

- ▶ La remise des cours d'eau dans leur lit d'origine.
- ▶ Le reméandrage des cours d'eau
- ▶ La restauration des zones humides de source.
- ▶ La remise à ciel ouvert des cours d'eau.
- ▶ Le **réhaussement de la ligne d'eau** par l'apport de matériaux.

- ▶ Un cours d'eau reconnecté à sa nappe souterraine et ses zones humides
- L'amélioration des capacités de stockage l'hiver et de restitution l'été
- ▶ Une **dynamique d'écoulement** retrouvée.
- Des milieux mieux oxygénés.
- ▶ Une rivière vivante aux écoulements, habitats et espèces diversifiés.



» La reconstitution du maillage bocager

Actions

- La création de talus.
- La création de haies à plat.
- ▶ La protection du bocage existant.
- ▶ L'accompagnement des filières de valorisation.
- La valorisation de la multifonctionnalité du bocage.
- ► L'accompagnement aux pratiques de gestion.

Bénéfices

- ▶ Des transferts de polluants vers les cours d'eau diminués.
- L'érosion des sols et les inondations limitées.
- Les cultures et le bétail protégés.
- La biodiversité favorisée.
- La qualité de l'eau et des milieux aquatiques améliorée.
- Des paysages et un cadre de vie préservés.



l Programmes de plantations bocagères

Breizh Bocage et Pays de la Loire Bocage sont des dispositifs financés par : le fonds Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural), l'agence de l'eau Loire-Bretagne, les régions Bretagne et Pays de la Loire, les départements du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine et Eaux & Vilaine.

Accompagné par un technicien, Eaux & Vilaine vous propose l'élaboration d'un projet de plantations en adéquation avec votre parcellaire.



>>> La lutte contre les pollutions diffuses



Actions

- L'accompagnement individuel avec un diagnostic et un suivi dans le temps :
 - Désherbage mécanique.
 - Changement de système : Agriculture Biologique, système herbager.
 - Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).
 - Diagnostics de parcelles à risque de transfert.

▶ L'accompagnement collectif :

- Fermes ouvertes
- Plateformes de démonstrations, réunions bout de champ.
- Groupes d'échanges.
- Essais culturaux.
- Formations.
- Échanges parcellaires.

- ▶ Des **techniques alternatives** engagées pour diminuer les polluants.
- ▶ Des leviers agronomiques encouragés.
- ► Un changement de pratiques accompagné.
- ▶ Une qualité des sols et de l'eau améliorée.



>>> L'animation territoriale

Actions

- L'acculturation des acteurs du territoire (collectivités et partenaires) aux enjeux de l'eau.
- ▶ La **sensibilisation** des scolaires et du grand public.
- La **communication** sur les actions portées par Eaux & Vilaine.

- Les **politiques publiques harmonisées** en cohérence avec le SAGE Vilaine.
- L'expertise technique d'Eaux & Vilaine valorisée dans les documents de planification et les études.
- La compréhension des enjeux de l'eau et une prise de conscience facilitées.





>>> Les études & l'ingénierie



Actions

- Le **soutien technique** à la mise en oeuvre de projets.
- ▶ Le pilotage d'actions émergentes et de solutions innovantes.
- Le **suivi d'études** locales déclinables à l'échelle du bassin.
- La consolidation des données.

- ► Une expertise au service des projets des collectivités et des partenaires.
- ▶ De **nouvelles connaissances** autour de la gestion de l'eau sur les territoires (assainissement, pluvial...).
- L'enrichissement du Centre de ressources d'Eaux & Vilaine.
- Une **évaluation rendue possible** grâce au suivi des indicateurs.



Le bassin de la Vilaine

Superior Sup

La Vilaine,

fleuve côtier de Bretagne, prend sa source à 153 mètres d'altitude dans les collines de **Juvigné** (53) pour se jeter dans l'océan Atlantique après un parcours de près de 230 km. Le bassin versant de la Vilaine dispose d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) lui permettant d'orienter la gestion des cours d'eau et de la ressource en eau du territoire, en vue d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques tout en permettant de satisfaire les usages de l'eau.

Sur le bassin versant de la Vilaine, Eaux & Vilaine a été désigné pour porter le SAGE



Eaux & Vilaine

Expert, gestionnaire, coordinateur et ambassadeur de l'eau sur le bassin de la Vilaine.

Acteur institutionnel sur le bassin versant de la Vilaine, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB)

Eaux & Vilaine a double vocation:

Impulser et coordonner la politique de l'eau.

Concourir à la gestion équilibrée de l'eau.

Chef de file de la Politique de l'eau.

Eaux & Vilaine est une structure à laquelle adhèrent des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), des structures productrices d'eau potable, des départements et la Région Bretagne. Chacune de ces collectivités désigne les élus qui la représentent au sein du Comité syndical.

Une équipe pluridisciplinaire de plus de 100 agents

Afin de rester au plus près du terrain, 3 antennes locales ont été déployées sur le bassin :

- . L'Unité de Gestion Vilaine Ouest (UGVO) ;
- . L'Unité de Gestion Vilaine Est (UGVE) ;
- . L'Unité de Gestion Vilaine Aval (UGVA).

Missions

Mise en oeuvre du SAGE Vilaine

Prévention des crues et des étiages

Gestion des grands ouvrages

Sécurisation de la production d'eau potable

Reconquête et préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Maintien et valorisation de la qualité des milieux et de la biodiversité

Poissons migrateurs

Protection du littoral

Communication Sensibilisation



Eaux & Vilaine

Boulevard de Bretagne - BP 11 56130 LA ROCHE-BERNARD T. 02 99 90 88 44

Unité de Gestion Vilaine Aval (UGVA)

8 avenue du Pèlerin 35600 Redon T. 02 30 25 30 10

eaux-et-vilaine.bzh